



Ville de Cap-Chat

53, Notre-Dame C.P. 279
Cap-Chat (Québec) G0J 1G0
Téléphone : 418-786-5537 Télécopieur : 418-786-5540
Adresse électronique : ville.capchat@globetrotter.net

TRANSMISSION DE DOCUMENT

<input checked="" type="checkbox"/> Par voie postale	
<input type="checkbox"/> Par voie télécopieur	N° de télécopieur :
<input type="checkbox"/> Par voie électronique	N ^{bre} de page(s) : 2
	L'original suivra par la poste <input type="checkbox"/> L'original ne suivra pas par la poste <input type="checkbox"/>

Destinataire : Monsieur Denis Lemelin, président Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes 377, rue Bank Ottawa (Ontario) K2P 1Y3	Date : 24-10-2014
---	-------------------

Objet : Dénonciation aux compressions de Postes Canada et demande de suspension des mesures.

Expéditeur (trice) : Marie-Josée Létourneau		
<input type="checkbox"/> À titre d'information	<input type="checkbox"/> Pour approbation	<input type="checkbox"/> Retourner avec vos commentaires
<input type="checkbox"/> Comme convenu	<input type="checkbox"/> Pour discussion	<input type="checkbox"/> Signer et retourner
<input type="checkbox"/> Donner suite	<input checked="" type="checkbox"/> Prendre note et conserver	<input type="checkbox"/> Autre :

Message : Veuillez trouver ci-inclus copie de notre résolution N° 21.10.14 en date du 20 octobre 2014.

Par : Marie-Josée Létourneau



Province Québec
M.R.C. de la Haute-Gaspésie
Ville de Cap-Chat

Copie de RÉSOLUTION

Extrait du **PROCÈS-VERBAL** de la **SESSION EXTRAORDINAIRE** du Conseil municipal de la Ville de Cap-Chat, tenue le **20 OCTOBRE 2014**, à **19 h00**, à la Salle Olivier-Gagnon de l'Hôtel de Ville Louis-Roy de Cap-Chat.

Sont présents: **Judes Landry, maire**
Pierre-Yves Lévesque
Simon Landry
Sébastien Landry
Louis-Seize Sergerie

Sont absents:
Régis Soucy
Richard Émond

Sont aussi présents:
Yves Boucher, directeur général et greffier

RÉS.21.10.14

DÉNONCIATION AUX COMPRESSIONS DE POSTES CANADA ET DEMANDE DE SUSPENSION DES MESURES

ATTENDU QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

ATTENDU QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;



Province Québec
M.R.C. de la Haute-Gaspésie
Ville de Cap-Chat

Copie de **RÉSOLUTION**

...../ 2

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **LOUIS-SEIZE SERGERIE** et résolu unanimement que la Ville de Cap-Chat :

- Écrire à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;
- Demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

ADOPTÉ

JUDES LANDRY
(S) _____
MAIRE
YVES BOUCHER
(S) _____
GREFFIER